

Parc national de Port Cros

Objectif 1.II Conserver et mettre en valeur les patrimoines exceptionnels du coeur

[...]

La valorisation de l'ensemble de ces patrimoines est à poursuivre sur la base d'un schéma d'interprétation conçu à l'échelle du nouveau périmètre du parc. La réalisation du schéma d'interprétation constitue un préalable essentiel à la mise en valeur efficace des patrimoines.

2 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
<p>1.II.2 Coeur et AOA île: Élaborer un schéma d'interprétation des patrimoines des îles, pour en faire connaître et valoriser les richesses des patrimoine naturel, culturel, matériel et immatériel. La carte des éléments du patrimoine bâti et culturel du Levant en annexe 1 constitue une première base de travail du patrimoine à valoriser sur cette île.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination et mise en oeuvre de la démarche • Poursuite des inventaires sur le petit patrimoine matériel et immatériel culturel des coeurs • Réalisation et mise en oeuvre d'un schéma d'interprétation à l'échelle des trois îles. • Valorisation par différents moyens : signalétiques d'information , sentiers de découverte historique, ouverture au public, ouvrage, coordination de la promotion • Mise en valeur des patrimoines caractéristiques par la mise en oeuvre d'actions thématiques ciblées (exemple : la littérature sur Port-Cros) 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation de la commune à la définition et à la mise en oeuvre des projets d'interprétation et de valorisation des patrimoines • Contribution à l'inventaire 	<ul style="list-style-type: none"> • STAP • Partenaires associatifs • Habitants • Offices de tourisme

Référence ID de l'article : #4817

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-13 22:15